



## LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

LETTRE D'INFORMATION #28 – Avril 2019

[www.registre-coproprietes.gouv.fr](http://www.registre-coproprietes.gouv.fr)

### En bref

- Ce mois-ci, la lettre d'information rappelle la distinction entre « Renouvellement de mandat » et « Mise à jour des données »
- Cette lettre complète la documentation et les tutoriels vidéos (création de compte, activation, immatriculation) disponibles sur le site du Registre, véritables outils d'aide pour les syndicats notamment bénévoles.



### Les évolutions du Registre

#### Appuyer la qualité des données renseignées

Le Registre des Copropriétés est une ressource importante, tant pour les pouvoirs publics que pour les particuliers, afin de connaître l'état du parc de copropriétés.

Dans le but d'améliorer la qualité des informations renseignées par les télédéclarants, de nouveaux appuis à la saisie d'information, pour renforcer la cohérence des données déclarées, seront mis en place lors des immatriculations et mises à jour.



Pour les syndicats qui utilisent le transfert automatique des données, ces évolutions devront être mises en place d'ici à la mi-juin par leurs éditeurs de logiciel. Une rubrique sur le [site d'information](#) est dédiée aux éditeurs de logiciel avec la documentation et les procédures qui les guideront dans leurs travaux.



### Le zoom technique

#### Comprendre la différence entre « Renouvellement de mandat » et « Mise à jour des données »

L'approbation des comptes est annuelle alors qu'un mandat de syndic peut juridiquement durer jusqu'à 3 ans. C'est pourquoi ces deux déclarations doivent être renseignées distinctement au sein du Registre des Copropriétés, et ce même si l'AG prend les deux décisions concomitamment.

Si l'AG prend ces deux décisions en même temps, le renouvellement de mandat est l'action à réaliser en premier sur le Registre car la mise à jour annuelle n'est permise que lorsque le mandat de syndic est en cours (le statut de rattachement indique « **Rattaché, mandat en cours** »).

La mise à jour et le renouvellement de mandat sont accessibles depuis « **Gérer mes copropriétés** » en cliquant sur l'engrenage (⚙️) à gauche de la copropriété à actualiser.



### Les chiffres clés\*



361 138 copropriétés

Immatriculées



35%  
Moins de  
10 lots



51%  
11-49 lots  
principaux



13%  
50-199 lots  
principaux



0,87%  
Plus de  
200 lots



9 613 974 lots

à usage d'habitation



44 287 télédéclarants

actifs

81% de bénévoles  
12% de professionnels  
7% de notaires

\*Données au 31/03/2019



### Liens utiles

Accueil du Registre : <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/>

« Aide et contact » : <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/#/aide>

S'abonner à la newsletter en cliquant sur ce [lien](#)

#### Documentation



Guide utilisateur



Mémo : Pièce  
justificative



Mémo : Fin de  
mandat